

particuliers qui le composent; Je prie Dieu qu'il vous maintienne dans toutes les prosperités que vous pouvez desirer vous-mêmes, Magnifiques Seigneurs, vôtre affectionné à vous servir, *Signé P U Y S I E U L X, à Soleure le 18. Mars 1706.*

*Diette se-  
parée.*

V. Non seulement cette Diette se separa le 27. Mars, sans avoir pû terminer les differens Domestiques qui avoient donné lieu à sa convocation, mais aussi sans que les Cantons Cath. ayent rien voulu changer au renouvellement du Capitulat de Milan; on n'y a pas non plus terminé la dispute de l'Evêque de Bâle avec le Canton de Berne; cependant il y a beaucoup d'aparence qu'elle n'aura aucune fâcheuse suite, puisque les parties interessées ont nommé des Deputez qui tiennent des Conférences particulieres à Nidau, pour terminer à l'amiable ce démêlé; on nous assure même qu'on en est déjà venu à bout.

*Autre Me-  
moire de M.  
de Greuth.*

VI. Avant la separation de la Diette de Bade, Mr. de Greuth presenta aux Cantons Protestans le 20. Mars un nouveau Memoire au sujet du Capitulat de Milan, sur lequel on a fait une réponse assez interessante pour avoir place dans ce Journal, mais cet article est déjà assez long, pour nous engager à renvoyer cette matiere à un autre mois, afin de pouvoir dire quelque chose aujourd'hui des autres affaires generales qui agitent l'Europe.

## A R T I C L E V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

I. **S**UR la nouvelle qu'on a eu à la Cour de Vienne des mouvemens de la